

Rapport annuel 2000

La coopérative :

une entreprise de valeurs



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE  
DE QUÉBEC

## Sommaire

Notre entreprise	2
Faits saillants	2
Message du président	5
Analyse de la direction	11
Rapport de la direction	22
Rapport des vérificateurs	23
État consolidé des résultats et de l'avoir de la Société	24
Bilan consolidé	25
État consolidé des flux de trésorerie	26
Notes afférentes aux états financiers consolidés	27
Rétrospective financière	46
Liste des coopératives affiliées	47

## Notre entreprise

La Coopérative fédérée de Québec est la fédération des coopératives agricoles québécoises. Elle est la propriété de 97 coopératives. Le mouvement coopératif agricole compte plus de 37 000 membres.

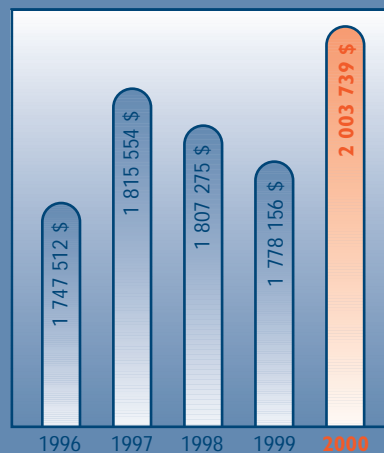
La Coopérative fédérée fournit aux agriculteurs, directement ou par l'entremise de ses coopératives sociétaires, une vaste gamme de biens et de services nécessaires à l'exploitation de leur entreprise, y compris des produits pétroliers. De plus, elle transforme et commercialise sur les marchés locaux et internationaux divers produits agricoles : viande porcine, volaille, etc. Elle réalise ses activités par l'intermédiaire de ses propres divisions et filiales ou par ses participations dans d'autres entreprises.

La Coopérative se charge, en outre, d'animer la vie associative au sein du mouvement coopératif agricole et de promouvoir les intérêts collectifs du mouvement auprès des divers pouvoirs publics et de l'ensemble de la population.

## Faits saillants

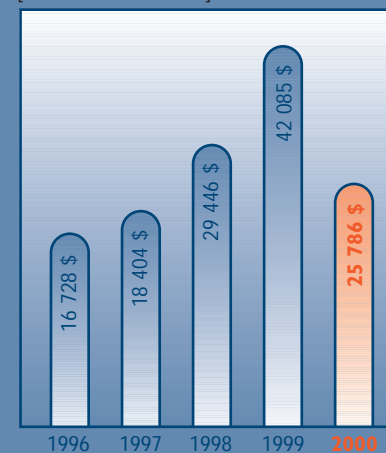
### Ventes

[en milliers de dollars]



### Excédent d'opération des activités poursuivies

[en milliers de dollars]



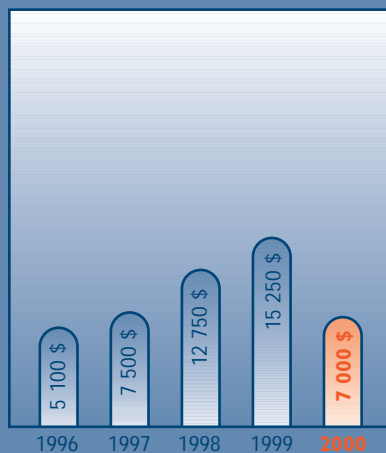
Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

## Faits saillants

[en milliers de dollars]	2000	1999
Ventes	2 003 739 \$	1 778 156 \$
Bénéfice d'exploitation	21 812	41 158
Excédent d'opération des activités poursuivies	25 786	42 085
Ristournes	7 000	15 250
Excédent net après affectation	6 345	16 856
Débiteurs et stocks	300 927	261 177
Actif à court terme	324 227	270 193
Fonds de roulement	91 967	77 256
Immobilisations, au coût	475 521	451 436
Immobilisations, valeur comptable	194 220	190 560
Actif total	590 981	539 222
Dette à long terme	107 724	96 984
Débitures convertibles, actions privilégiées et avoir	213 885	209 705
Nombre d'employés	8 041	7 996

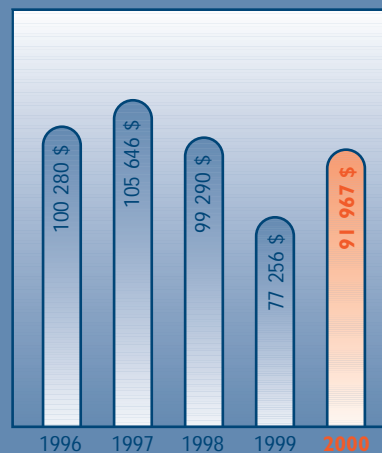
### Ristournes

[en milliers de dollars]



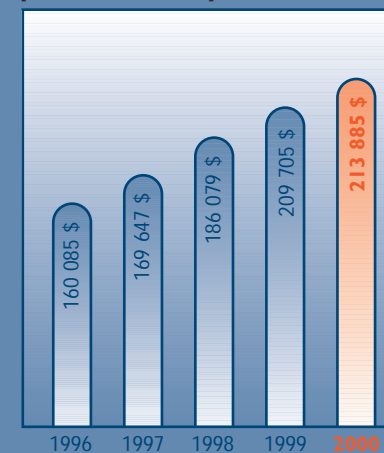
### Fonds de roulement

[en milliers de dollars]



### Débitures convertibles, actions privilégiées et avoir

[en milliers de dollars]



# La coopération

Une coopérative est une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement.

**Paul Massicotte**, président

## La coopérative : une entreprise de valeurs

À la Coopérative fédérée de Québec, l'année qui vient de s'écouler pourrait être qualifiée de modeste par rapport aux résultats exceptionnels de l'an dernier et malgré un volume total des ventes qui dépasse 2 milliards de dollars.

Avec un excédent d'opération des activités poursuivies de 25,8 millions de dollars, les résultats de l'exercice 2000 sont, somme toute, satisfaisants compte tenu de notre retrait des activités laitières et de la conjoncture difficile du secteur des viandes.

Par contre, on se réjouit de la performance de nos activités d'approvisionnement de la ferme et de distribution de produits pétroliers, qui enregistrent une croissance continue depuis 1992, démontrant ainsi la pertinence de notre proposition d'affaires et la solidarité de l'ensemble des usagers du mouvement coopératif agricole.

Cela dit, la concentration des entreprises de distribution alimentaire ou encore la fusion des multinationales dans leurs activités de fournitures professionnelles constituent une profonde modification de notre environnement économique qui nous interpelle et qui nous incite à agir.

Confrontée à cet environnement en pleine ébullition, la Coopérative fédérée de Québec a poursuivi tout au long de l'exercice la réflexion stratégique amorcée en 1999, afin de revoir sa stratégie d'entreprise et d'adapter ses façons de faire pour continuer à bien remplir sa mission.

Ainsi, en cours d'exercice nous avons pris la décision de disposer des actifs de Groupe Lactel, s.e.c., de concert avec nos partenaires commanditaires.

Cette décision consacre l'unification de l'industrie laitière coopérative du Québec et l'on se réjouit du fait que cet actif a été acquis par Agropur, permettant ainsi de maintenir le patrimoine coopératif laitier du Québec.

### Des valeurs en action

L'exercice qui s'écoule n'a cependant pas été marqué que par des situations préoccupantes ou des décisions difficiles. La Coopérative fédérée de Québec a ainsi poursuivi ses investissements dans la modernisation de ses actifs, afin d'assurer la pérennité de ses services et de bien servir ses clients dans les années à venir.

De 30 à 40 millions de dollars sont ainsi investis annuellement dans la

### Conseil d'administration



**Raymond Gagnon**

1<sup>er</sup> vice-président  
et membre du Comité exécutif



**Denis Richard**

2<sup>e</sup> vice-président, membre du  
Comité exécutif et membre  
du Comité de vérification



**Ghislain Cloutier**

Membre du Comité exécutif



# « Pouvoir démocratique exercé par les membres »

Les coopératives sont des organisations démocratiques dirigées par leurs membres qui participent activement à l'établissement des politiques et à la prise de décisions. Les hommes et les femmes élus comme représentants des membres sont responsables devant eux. Dans les coopératives de premier niveau, les membres ont des droits de vote égaux en vertu de la règle « un membre, une voix » : les coopératives d'autres niveaux sont aussi organisées de manière démocratique.

## Conseil d'administration



**Léo Pinard**

Membre du Comité exécutif



**Claude Couture**



**Roger Béliveau**

Membre du Comité  
de vérification

modernisation de nos usines. De plus, les investissements de la Coopérative fédérée génèrent tous les ans près de 10 millions de dollars en recherche et développement pour de nouveaux produits ou de nouvelles pratiques qui assureront la compétitivité du mouvement coopératif agricole de demain, à l'avantage de ses usagers.

De façon plus concrète, la Coopérative fédérée de Québec s'est dotée d'un nouveau centre de distribution des viandes à Boucherville, ce qui constitue un projet d'une valeur de près de 12 millions de dollars. La Coopérative fédérée de Québec a aussi inauguré un nouvel entrepôt pour la distribution de matériaux de construction à Trois-Rivières.

En cours d'exercice, nous avons procédé à l'agrandissement et à la modernisation du couvoir de Victoriaville et, en partenariat avec quelques coopératives affiliées, à l'acquisition des activités avicoles de J.O. Lévesque Ltée, dans la région de Montréal.

La Coopérative fédérée de Québec et ses coopératives affiliées ont toujours été discrètes quant à leur participation à l'épanouissement socioéconomique de leur milieu. Nous avons procédé au cours de l'exercice à une première compilation de notre participation à l'essor de nos milieux de vie.

Que ce soit par ses activités philanthropiques, ses programmes de formation, sa politique environnementale ou son apport à la vitalité sociale et économique des régions, la Coopérative fédérée de Québec a toujours eu à cœur d'améliorer la qualité de vie des

gens qui l'entourent.

On s'interroge parfois à savoir ce qui distingue la formule coopérative des autres formes d'action collective. Les différences sont multiples. Je vous dirais cependant que la distinction coopérative tient dans une formule toute simple. Les coopératives créent et distribuent la richesse de façon différente.

Les coopératives agricoles sont reconnues pour la maîtrise qu'elles donnent à leurs membres en amont et en aval de leurs exploitations. Je vous invite d'ailleurs à prendre connaissance de la brochure intitulée **Des valeurs en action** et à prendre également conscience des retombées positives générées par l'action coopérative dans nos milieux de vie.

## Façonner l'avenir

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration de la Coopérative fédérée de Québec s'est appliqué à consulter ses différentes instances et à poursuivre sa réflexion sur ses orientations stratégiques et sa raison d'être.

Il ressort clairement de ces consultations que la mission de la Coopérative fédérée de Québec doit se poursuivre en maintenant sa définition actuelle. La Coopérative fédérée de Québec est fondamentalement au service des producteurs agricoles sociétaires du Québec en approvisionnant les entreprises de ces derniers ainsi qu'en transformant et en écoulant leurs produits sur les marchés.

La Coopérative fédérée de Québec doit viser à doter l'agriculture québécoise

d'un réseau d'entreprises agroalimentaires coopératives importantes, efficaces, dynamiques et rentables.

Tout en assurant sa présence dans tous les secteurs de l'agriculture québécoise, la Coopérative fédérée de Québec doit chercher à concentrer la plus grande partie de ses ressources dans les secteurs de l'industrie agroalimentaire qui lui permettront d'assurer des services efficaces aux membres sociétaires.

Cette réflexion a également permis de constater l'urgence de renforcer l'identité coopérative de nos organisations et le sentiment d'appartenance de nos membres. Une coopérative c'est d'abord et avant tout une association de personnes qui se donnent des services et des activités commerciales, à l'avantage de ses membres usagers.

Coopérer est exigeant et demande à une personne de s'investir dans son entreprise pour s'assurer qu'elle répond adéquatement à ses besoins. Coopérer exige également que l'on se forme davantage et que l'on s'intéresse aux enjeux économiques et politiques dans lesquels nos entreprises doivent évoluer.

C'est en contrepartie de cet investissement et des arbitrages qu'il suppose dans la répartition de la plus-value générée, tant en amont qu'en aval de nos exploitations, que l'on peut pleinement apprécier l'enrichissement généré par l'action coopérative et se partager démocratiquement les surplus.

C'est pourquoi nous entendons poursuivre et intensifier nos engagements dans la formation des dirigeants et des employés du mouvement coopératif agricole et en partenariat avec nos coopératives affiliées, trouver les avenues pour interpeller davantage les coopérateurs à la base, afin de renforcer le volet associatif de nos organisations.

Nous avons également une responsabilité particulière envers la formation des jeunes et la relève agricole. Ces derniers constituent l'avenir de nos organisations et sont généralement perçus comme des agents de changement, de développement et d'innovation. Leur imagination, leur énergie et leurs idées pourraient grandement bénéficier à la continuité et au développement de nos organisations coopératives.

Comme nous y invitait le président de l'Alliance coopérative internationale, monsieur Roberto Rodriguez, lors de son récent passage au Québec, nous devons contribuer à l'émergence d'une nouvelle génération de coopérateurs et réfléchir à des projets novateurs et utiles qui permettront d'intégrer progressivement ces jeunes à nos organisations. La coopération doit continuer à être ouverte aux jeunes et investir en éducation coopérative.

La Coopérative fédérée de Québec continuera à se redéfinir par rapport à ses concurrents et aux autres intervenants du secteur agroalimentaire. Le position-

## Conseil d'administration



**Yvan Dionne**



**Gaston Blais**  
Membre du Comité  
de vérification



**André Roy**



**André Blais**



nement de nos marques de commerce et la solidarité de nos membres constituent des atouts de taille dans ces défis que nous devons relever quotidiennement pour accentuer notre place sur les marchés.

Dans ce monde tourbillonnant où la concentration des entreprises est un fait accompli, la Coopérative fédérée de Québec ne restera pas passive. Afin de protéger ses marchés et d'assurer l'écoulement des produits québécois, elle cherchera à assurer sa croissance par des acquisitions ou des alliances stratégiques visant à élargir ses horizons d'affaires.

Déjà, l'expertise, l'efficacité et les valeurs propres du mouvement coopératif agricole québécois sont recherchées aussi bien en Ontario que dans les provinces maritimes. Ces partenariats devront être étendus, tout en maintenant notre mission première d'être au service des producteurs coopérateurs du Québec.

### Ces valeurs qui nous distinguent

Pour réaliser nos rêves, la Coopérative fédérée de Québec a misé depuis près de 80 ans sur des valeurs de solidarité, d'entraide, de démocratie, de transparence et d'honnêteté. C'est sur ces mêmes valeurs que nous entendons bâtir la Coopérative fédérée de demain, une coopérative avec des assises financières solides, bien enracinée dans son milieu et utile à l'essor économique de ses membres.

Les résultats de cette année n'auraient jamais pu être atteints sans le concours actif du Conseil d'administration et sans l'apport important de nos gestionnaires et de nos employés. Nous sommes fiers et privilégiés de bénéficier de l'expertise de gens qui, quotidiennement, donnent le meilleur d'eux-mêmes, et je profite de l'occasion pour les en remercier ainsi que le directeur général, monsieur Pierre Gauvreau.

En terminant, je désire rendre un hommage particulier à mes collègues producteurs et productrices agricoles qui croient à la coopération. Je rends hommage à ceux et celles qui sont membres et usagers de leurs coopératives et qui trouvent l'inspiration et les ressources nécessaires pour poursuivre cette noble mission de cultiver la terre et de nourrir le monde, tout en améliorant notre qualité de vie et celle des gens qui nous entourent.

Le président,



**Paul Massicotte**

## Conseil d'administration



**Francine Ferland**



**Paul-Henri Rousseau**



**Laurent Bousquet**  
Membre du Comité de vérification



**Luc Forget**



## « Les valeurs »

Les valeurs fondamentales des coopératives sont la prise en charge et la responsabilité personnelles et mutuelles, la démocratie, l'égalité, l'équité et la solidarité. Fidèles à l'esprit des fondateurs, les membres des coopératives adhèrent à une éthique fondée sur l'honnêteté, la transparence, la responsabilité sociale et l'altruisme.

**Pierre Gauvreau**, directeur général

## Les chiffres derrière nos gens

La Coopérative fédérée de Québec affiche, pour l'exercice terminé le 28 octobre 2000, un excédent d'opération des activités poursuivies de 25,8 millions de dollars, comparativement à 42,1 millions de dollars pour l'exercice précédent.

L'excédent net après affectation porté à l'avoir de la Société s'établit à 6,3 millions de dollars, par rapport à 16,9 millions en 1999.

Cette baisse de performance a été influencée par des conditions de marché difficiles pour le secteur des viandes et défavorables pour le secteur de l'industrie laitière. Pour les autres secteurs, l'approvisionnement de la ferme enregistre des résultats supérieurs à ceux de l'exercice précédent tandis que pour les pétroles, les résultats sont légèrement inférieurs.

La situation financière de la Société est demeurée relativement stable tout en inscrivant une augmentation de l'actif total de 51,8 millions de dollars. Cette hausse est attribuable aux valeurs unitaires plus élevées des débiteurs et des stocks.

Les ventes consolidées pour l'exercice terminé le 28 octobre 2000 atteignent 2,004 milliards de dollars, comparativement à 1,778 milliard de dollars pour l'exercice précédent. L'augmentation des ventes provient en majeure partie de la hausse du prix de vente dans la plupart de nos activités et de légères hausses de volumes de ventes, plus particulièrement chez Olymel, s.e.c. et à la Division des pétroles Sonic.

Les coûts des ventes, frais de vente et frais d'administration s'élèvent à 1,970 milliard de dollars, comparativement à 1,724 milliard pour l'exercice précédent, soit une hausse de 246 millions de dollars. Cette hausse provient d'une augmentation du coût des ventes causée principalement par des coûts unitaires d'approvisionnement plus élevés pour le porc et les produits pétroliers. Les frais financiers, à 11,8 millions de dollars, indiquent une réduction de 812 000 dollars par rapport à l'exercice précédent.

Ainsi, le bénéfice d'exploitation s'établit à 21,8 millions de dollars alors qu'il s'élevait à 41,2 millions de dollars en 1999.

Les autres résultats incluent la quote-part des résultats des sociétés satellites ainsi que les gains à l'aliénation d'éléments d'actif. Ces postes affichent un gain de 5,6 millions de dollars, comparativement à 2,9 millions de dollars en 1999.

L'excédent d'opération des activités poursuivies, après imputation de la quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle, s'établit à 25,8 millions de dollars, contre 42,1 millions pour l'exercice précédent.

L'excédent net des activités poursuivies après affectation des ristournes et impôts sur les bénéfices est passé de 17,9 millions de dollars l'exercice précédent à 12,9 millions en 2000.

L'excédent net après activités abandonnées s'élève à 6,3 millions de dollars, en regard de 16,9 millions de dollars en 1999.

(Notons, pour la suite de cette présentation, que les chiffres des ventes des divisions incluent les montants relatifs aux opérations inter-divisions.)

## Les viandes

Olymel, s.e.c. réalise des ventes de 1,285 milliard de dollars, en progression de 147 millions de dollars sur celles de 1999 qui s'établissaient à 1,138 milliard de dollars. L'augmentation des ventes s'explique principalement par la hausse des prix du porc et par la reprise des volumes de vente de volaille à la suite de la grève de 1999.

La contribution nette du secteur de l'abattage et de la transformation du porc affiche une légère perte, comparativement à un excédent substantiel l'exercice précédent. La croissance rapide des coûts d'approvisionnement du porc au cours du premier semestre explique le manque à gagner pour l'exercice, alors que la situation inverse prévalait au cours du premier semestre de l'exercice précédent. Les ventes à l'exportation, tout comme en 1999, se situent à 53 % du chiffre d'affaires de la société. Les principaux pays importateurs des produits d'Olymel demeurent les États-Unis et le Japon.

Pour le secteur de la volaille, les résultats sont en nette amélioration par rapport à ceux de l'exercice précédent,

## La direction



**Claude Lafleur**  
Secrétaire général



**Paul Noiseux**  
Trésorier



**Alain Garneau**  
Directeur du contentieux

lesquels étaient affectés par un conflit de travail dans deux usines de transformation durant les premiers mois de l'exercice.

Dans l'ensemble, les résultats consolidés d'Olymel sont moindres que ceux de l'exercice précédent.

### Les pétroles

La Division des pétroles Sonic réalise des ventes de 235 millions de dollars, par rapport à 148 millions l'exercice précédent. Cette forte augmentation provient principalement de la hausse du coût des intrants de plus de 70 % et de volumes de ventes à la hausse. Les secteurs résidentiel et commercial et celui du propane démontrent des résultats supérieurs à ceux inscrits en 1999, tandis que le secteur du Service à l'automobiliste affiche cette année une perte, comparative-ment à un excédent pour l'exercice précédent. La contribution nette globale de la division présente des résultats inférieurs à ceux de l'exercice précédent, mais satisfaisants dans le contexte d'un marché de coût d'approvisionnement à la hausse et volatil jumelé à un marché au détail très compétitif.

### L'approvisionnement de la ferme

Les ventes de la Division de l'approvisionnement de la ferme s'élèvent à 502 millions de dollars, par rapport à 504 millions l'exercice précédent, représentant une légère baisse de 2 millions. L'augmentation des volumes de ventes, principalement dans le secteur de la quincaillerie et des matériaux, a compensé en partie la baisse des ventes du secteur des fertilisants. Toutefois, la contribution nette dégagée par la division est supérieure à celle inscrite en 1999. La hausse des volumes de ventes dans certains secteurs d'activité figure parmi les principaux facteurs de variation des résultats.

Le Service de l'alimentation animale réalise des ventes de 116,5 millions de dollars, comparables à celles de l'exercice précédent. Malgré une augmentation des volumes de ventes, la variation de la composition de produits fabriqués vers des produits plus concentrés explique le maintien du niveau de vente en dollars. Le résultat net de ce service affiche une croissance par rapport à celui de l'exercice précédent.

Les ventes du Service des couvoirs et fermes se chiffrent à 19,2 millions de dollars, par rapport à 18,3 millions en 1999. Cette progression est expliquée par l'augmentation

## La direction



**Mario Leclerc**  
Directeur général  
Ressources humaines



**Ernest Desrosiers**  
Directeur général  
Division de l'approvisionnement  
de la ferme

# « Éducation, formation et information »

Les coopératives fournissent à leurs membres, leurs dirigeants élus, leurs gestionnaires et leurs employés, l'éducation et la formation requises pour pouvoir contribuer effectivement au développement de leur coopérative.

## La direction



**Dominic Scipio**  
Directeur général  
Division des pétroles



**Réjean Nadeau**  
Président-directeur général  
Olymel, société en commandite

des ventes de poussins de chair. Quant aux résultats de ce service, ils sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent.

Le Service des fertilisants réalise des ventes de 61,5 millions de dollars, comparativement à 67,5 millions en 1999. Cette diminution est causée par une légère réduction des volumes de ventes combinée à la diminution des prix de vente moyens. Cependant, les résultats nets de ce service sont en hausse par rapport à l'exercice précédent.

Les ventes du Service des semences atteignent 17,6 millions de dollars, par rapport à 18,2 millions l'exercice précédent. Cette diminution a été entraînée par des ventes plus faibles de semences fourragères. La contribution de ce service est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent.

Le Service de protection des cultures connaît une légère croissance cette année avec des ventes de 40,8 millions de dollars, contre 40,2 millions l'exercice précédent. Du côté de ses résultats nets, ils sont en augmentation par rapport à l'exercice précédent.

Malgré des volumes de ventes plus élevés de 2,4 %, le Service des grains réalise des ventes de 80 millions de dollars,

comparativement à 80,5 millions en 1999. Cette diminution est causée principalement par la baisse des prix moyens des produits vendus. Le résultat net du service démontre une perte par rapport à un excédent pour l'exercice précédent.

Les ventes du Service quincaillerie et matériaux s'élèvent à 114,4 millions de dollars, contre 106,7 millions de dollars en 1999. Les ventes supérieures découlent essentiellement d'un accroissement des volumes de ventes. Les résultats de ce service présentent une hausse importante par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les ventes du Service des machines agricoles atteignent 22,4 millions de dollars, comparativement à 22,7 millions de dollars en 1999. La contribution nette de ce service affiche un léger recul par rapport à l'exercice précédent.

Les établissements de détail regroupent uniquement les activités de Profid'Or, centre agricole coop et du Centre agricole coop de la Matapédia, Agrivoix, coopérative agricole étant devenu autonome le 1<sup>er</sup> novembre 1999. Les ventes des centres agricoles ont connu une augmentation de 1,1 million de dollars, pour atteindre 79,7 millions de dollars en 2000, leur croissance ayant plus que

compensé l'absence des ventes d'Agrivoix. La contribution nette de ces centres est nettement supérieure à celle de l'exercice précédent.

### L'industrie laitière

Groupe Lactel, s.e.c. a connu cette année une perte d'exploitation importante. La baisse des ventes à l'exportation combinée à la faiblesse des marges de certains produits ont été la cause de la détérioration des résultats de la société. De plus, les frais liés à la mise en place du système intégré de gestion et au démarrage de la nouvelle usine de Chambord ont ajouté à cette perte. En cours d'exercice, le conseil d'administration de Groupe Lactel, s.e.c. a décidé de mettre l'entreprise en vente et, en septembre 2000, acceptait l'offre d'achat d'Agropur, coopérative agro-alimentaire pour les actifs de Groupe Lactel, s.e.c. ainsi que pour toutes les actions de Lactel International Inc. Cette transaction a été conclue en date du 30 novembre 2000. La quote-part de la Coopérative fédérée de Québec tient compte de sa participation jusqu'à cette date. Celle-ci est présentée nette d'impôts sous la rubrique activités abandonnées.

### Les services administratifs

Les dépenses nettes des services administratifs du siège social, y compris la quote-part à 50 % des résultats de la coentreprise immobilière, s'établissent à 7,5 millions de dollars, comparativement à 8,5 millions l'exercice précédent.

### Les ressources humaines

La Coopérative fédérée de Québec avait à son emploi, au 28 octobre 2000, 8 041 employés en regard de 7 996 à pareille date l'an passé.

Au cours du dernier exercice, le Service de la formation de la Coopérative fédérée de Québec a poursuivi la volonté de l'entreprise d'offrir un éventail de cours des plus variés à tous les employés du réseau coopératif agricole. Pour une deuxième année consécutive, notre société possède l'accréditation de Service de formation multi-employeurs.

Dans le domaine des relations de travail, un total de 18 conventions collectives ont été négociées et signées au cours de l'année dans tout le mouvement coopératif agricole. De façon générale, ces négociations se sont déroulées dans un contexte de compréhension et de collaboration.

Enfin, la Coopérative fédérée de Québec joue un rôle important sur le plan social en offrant, au besoin, un programme d'aide à tous ses employés.

### La situation financière

L'actif total consolidé de la Coopérative fédérée de Québec s'élève à 591 millions de dollars au 28 octobre 2000, comparativement à 539,2 millions en 1999, soit une hausse de 10 %. La hausse des débiteurs et des stocks, causée par la montée du prix des intrants ainsi que des avances faites à une société satellite, explique la plus grande partie de l'augmentation. Quant au ratio du fonds de roulement, il est demeuré stable à 1,4. Les emprunts à





# « Engagement envers la communauté »

Les coopératives contribuent au développement durable de leur communauté dans le cadre d'orientations approuvées par leurs membres.

court terme s'élèvent à 49,9 millions de dollars au 28 octobre 2000, soit une augmentation de 45,7 millions de dollars. Le ratio d'endettement consolidé de la Coopérative fédérée de Québec s'établit à 45:55 au 28 octobre 2000, contre 36:64 l'exercice précédent. Les postes débetures convertibles, actions privilégiées et avoir atteignent en fin d'exercice 213,9 millions de dollars par rapport à 209,7 millions il y a un an. Ces mêmes postes représentent 36,2 % de l'actif total alors qu'en 1999, ils comptaient pour 38,9 %. L'avoir de la Société à la date de clôture s'établit à 171,6 millions de dollars, correspondant à 53,7 % des débetures convertibles, des actions privilégiées et de l'avoir.

### La situation de trésorerie et les sources de financement

La Coopérative fédérée de Québec a renouvelé, en novembre 2000, ses ententes de crédit bancaire avec un syndicat bancaire. Par voie d'ententes avec ces institutions financières canadiennes et étrangères, la Société dispose d'une structure financière lui permettant de faire face à ses obligations et au maintien de son exploitation. Les marges de crédit à court terme autorisées à ce jour totalisent 150 millions de dollars, dont 49,9 millions sont utilisés au 28 octobre 2000, comparativement à 4,3 millions en 1999. De plus, au 28 octobre 2000, des lettres de garantie pour un montant de 24 millions de dollars affectent nos marges de crédit à court terme. Également, en vertu de ces mêmes ententes bancaires, les marges de financement à terme autorisées totalisent

95 millions de dollars, dont 54 millions de dollars sont utilisés au 28 octobre 2000 en regard de 32 millions l'an dernier. Enfin, les emprunts à long terme accordés par voie de billets à terme s'établissent à 55,7 millions de dollars au 28 octobre 2000, alors qu'ils étaient de 66,9 millions en 1999.

Afin de réduire ses besoins en matière d'emprunt, la Coopérative fédérée de Québec applique une gestion prudente de ses éléments de fonds de roulement et établit sa capacité d'investissement en immobilisations en fonction des fonds générés par chacune des divisions.

### Les risques et incertitudes

La Coopérative fédérée de Québec exploite ses principales activités dans différents secteurs où, en général, elle n'a que peu de contrôle sur les prix des intrants et des produits qu'elle vend. L'entreprise est exposée à des facteurs de risque externes, notamment dans un contexte où l'approvisionnement de ses usines d'abattage et de transformation est soumis à des politiques nationales et provinciales. Par conséquent, les prix des intrants et leurs quantités peuvent varier, et ce, hors du contrôle de la Société. La Coopérative fédérée n'influence que l'efficacité de ses activités pour lesquelles, dans la plupart des cas, sa valeur ajoutée ne représente qu'une faible partie du prix des produits vendus. Cependant, la Société œuvre dans différents secteurs d'activité, ce qui contribue à minimiser les facteurs de risque externes.

Sur les marchés extérieurs, notre principale filiale, Olymel, s.e.c. est un joueur très important dans

son industrie. Cette année, plus de 53 % des ventes totales de cette filiale proviennent de l'extérieur du pays. De ce fait, la faiblesse du dollar canadien par rapport au dollar américain a favorisé le développement des exportations. En contrepartie, la faiblesse du dollar canadien a un effet sur le coût de plusieurs intrants importés nécessaires à l'exploitation de la Société. Pour limiter l'incidence des variations du prix de certains intrants et des fluctuations de change liées aux revenus et achats futurs, la Société a recours à différents instruments financiers dérivés. Également, la Société maintient un instrument financier dérivé pour la totalité de ses emprunts à long terme libellés en dollars américains ainsi que pour les intérêts s'y rapportant. Conformément à la politique interne, les instruments financiers dérivés utilisés par la Société sont exclusivement utilisés pour la gestion du risque dans le cours normal de ses affaires.

### Conclusion

Pour la Coopérative fédérée de Québec, l'exercice terminé le 28 octobre 2000 aura permis de franchir avec succès le cap de l'an 2000. Toutefois, la performance a été touchée par des conditions de marché défavorables dans les viandes pendant une bonne partie de l'exercice auxquelles se sont ajoutées des difficultés rencontrées chez Groupe Lactel, dont la perte à l'aliénation des actifs de cette dernière. Cependant, les activités du dernier trimestre ont connu une nette amélioration au niveau de la rentabilité.

Je tiens à remercier tous les dirigeants et gestionnaires des coopératives sociétaires pour leur appui dans la poursuite des relations avec leur fédération.

Il faut aussi reconnaître le dévouement et l'effort continu de tous nos employés dans les réalisations de ce dernier exercice ainsi que l'étroite collaboration de tous mes collègues du Conseil de régie interne.

Enfin, je désire remercier sincèrement le président et les membres du Conseil d'administration pour la confiance et l'appui qu'ils m'ont accordés.

Le directeur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gauvreau', written in a cursive style.

**Pierre Gauvreau**

# La coopération agricole et son réseau

Une centaine de coopératives appartenant à plus de 37 000 agriculteurs et agricultrices sociétaires.

13 000 employés.

Une vie associative riche et dynamisante.

Un mouvement dont les activités sont fondées sur la solidarité, la démocratie, l'entraide et la responsabilité.

La gamme complète des biens et services nécessaires à l'exploitation de la ferme.

Une présence active et notable  
dans tous les secteurs de  
l'agroalimentaire.

Plus de 300 experts-conseils  
fournissant de l'information  
technique de haut niveau.

Un leader canadien de la  
transformation de viandes  
de porc et de volaille.

Le plus important  
distributeur  
indépendant de  
produits pétroliers  
au Québec.

Un réseau de  
recherche et  
développement  
permettant aux  
agriculteurs de  
profiter des toutes  
dernières innovations  
en productions  
animales et végétales.

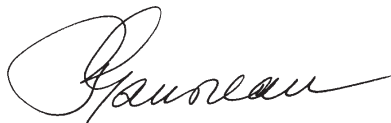
Les états financiers consolidés de la Coopérative fédérée de Québec, y compris les notes y afférentes, pour l'exercice terminé le 28 octobre 2000, sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus au Canada et les Règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. Tous les renseignements sur les finances et l'exploitation contenus dans le présent rapport annuel sont conformes à ceux divulgués dans les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôle interne conçus pour assurer la fiabilité des informations financières et fournir l'assurance raisonnable que les biens de l'entreprise sont convenablement comptabilisés et protégés. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le Service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au Comité de vérification.

Le Conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers consolidés, principalement par l'entremise de son Comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le Comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le Comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au Conseil d'administration.

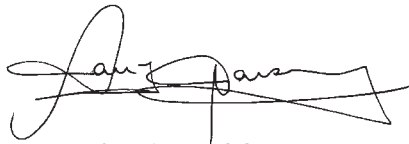
Les présents états financiers ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers.

Le directeur général,



Pierre Gauvreau, FCA

Le trésorier,



Paul Noiseux, CGA

Montréal, le 18 janvier 2001

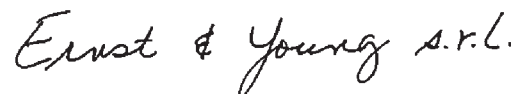
### AUX SOCIÉTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Nous avons vérifié le bilan consolidé de la Coopérative fédérée de Québec au 28 octobre 2000 et les états consolidés des résultats et de l'avoir de la Société et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 28 octobre 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Montréal, Canada  
le 15 décembre 2000  
[à l'exception des notes 3, 4 et 11  
datées du 18 janvier 2001]



Ernst & Young s.r.l.  
Comptables agréés

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'AVOIR DE LA SOCIÉTÉ

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

[en milliers de dollars]

	2000	1999
<b>Ventes</b>	<b>2 003 739 \$</b>	1 778 156 \$
<b>Coûts d'exploitation</b> [note 2]		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	<b>1 970 072</b>	1 724 331
Frais financiers	<b>11 855</b>	12 667
	<b>1 981 927</b>	1 736 998
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>21 812</b>	41 158
<b>Autres résultats</b>		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	<b>1 350</b>	1 320
Gains à l'aliénation d'éléments d'actif	<b>4 261</b>	1 551
	<b>5 611</b>	2 871
<b>Excédent d'opération avant quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle</b>	<b>27 423</b>	44 029
Quote-part des résultats d'une filiale revenant aux actionnaires sans contrôle	<b>1 637</b>	1 944
<b>Excédent d'opération des activités poursuivies</b>	<b>25 786</b>	42 085
<b>Affectation de l'excédent d'opération des activités poursuivies</b>		
Ristournes [note 3]	<b>7 000</b>	15 250
Impôts sur les bénéfices [note 4]	<b>5 848</b>	8 890
<b>Excédent net des activités poursuivies après affectation</b>	<b>12 938</b>	17 945
Activités abandonnées [note 17]	<b>6 593</b>	1 089
<b>Excédent net après affectation</b>	<b>6 345</b>	16 856
<b>Avoir de la Société au début de l'exercice</b>		
Solde déjà établi	<b>112 555</b>	95 699
Modification de convention comptable [note 1]	<b>(4 056)</b>	—
Solde redressé	<b>108 499</b>	95 699
<b>Avoir de la Société à la fin de l'exercice</b>	<b>114 844 \$</b>	112 555 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.



# BILAN CONSOLIDÉ

AU 28 OCTOBRE 2000

[en milliers de dollars]

	2000	1999
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Débiteurs	152 263 \$	132 249 \$
Stocks	148 664	128 928
Frais payés d'avance	1 721	1 521
Impôts futurs [note 4]	3 679	4 609
Avances à une société satellite [note 17]	15 007	—
Placements échéant à moins d'un an [note 5]	2 893	2 886
	324 227	270 193
Placements [note 5]	52 557	61 773
Immobilisations [note 6]	194 220	190 560
Autres éléments d'actif [note 7]	19 977	16 696
	590 981 \$	539 222 \$
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Découverts bancaires	8 936 \$	6 156 \$
Emprunts à court terme [note 8]	49 939	4 277
Créditeurs	158 032	157 310
Impôts à payer	425	5 900
Ristournes à payer [note 3]	2 800	6 139
Rachat d'actions privilégiées à payer [note 11]	400	400
Dette à long terme exigible à moins d'un an [note 9]	11 728	12 755
	232 260	192 937
Dette à long terme [note 9]	107 724	96 984
Passif au titre des prestations constituées [note 13]	8 370	667
Revenus reportés	2 509	3 169
Impôts futurs [note 4]	7 262	12 023
Parts des actionnaires sans contrôle [note 12 c]	19 371	24 137
Déventures convertibles [note 10]	36 000	36 000
Actions privilégiées [note 11]	5 866	5 503
<b>AVOIR</b>		
Actions ordinaires [note 11]	56 775	55 247
Avoir de la Société	114 844	112 555
	590 981 \$	539 222 \$

Engagements et éventualités [note 12]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du Conseil d'administration,



Paul Massicotte, administrateur



Raymond Gagnon, administrateur

# ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

[en milliers de dollars]

	2000	1999
<b>EXPLOITATION</b>		
Rentrées de fonds des clients	1 984 184 \$	1 842 152 \$
Sorties de fonds aux fournisseurs et membres du personnel	(1 956 843)	(1 747 190)
Frais financiers payés	(17 919)	(13 043)
Dividendes reçus de sociétés satellites	576	2 246
Intérêts reçus	2 297	1 715
Impôts payés	(13 138)	(10 501)
Ristournes payées au comptant	(6 139)	(5 100)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>(6 982)</b>	<b>70 279</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	(2 593)	(5 319)
Réalisation de placements	3 687	2 895
Avances à une société satellite	(15 007)	—
Acquisition d'immobilisations	(27 816)	(34 788)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	1 051	1 015
Augmentation des autres éléments d'actif	(5 920)	(359)
Produit de l'aliénation d'autres éléments d'actif	4 137	1 270
Acquisition de parts des actionnaires sans contrôle	(4 548)	(4 548)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(47 009)</b>	<b>(39 834)</b>
<b>FINANCEMENT</b>		
Variation des emprunts à court terme	45 662	(110)
Nouvelle dette à long terme	22 526	—
Remboursement de dette à long terme	(12 813)	(21 654)
Versement aux actionnaires sans contrôle	(1 855)	(2 319)
Émission d'actions privilégiées	2 040	1 669
Rachat d'actions privilégiées	(1 677)	(1 622)
Émission d'actions ordinaires	41	64
Rachat d'actions ordinaires	(2 713)	(2 452)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>51 211</b>	<b>(26 424)</b>
<b>Diminution (augmentation) des découverts bancaires</b>	<b>(2 780)</b>	<b>4 021</b>
Découverts bancaires au début de l'exercice	(6 156)	(10 177)
<b>Découverts bancaires à la fin de l'exercice</b>	<b>(8 936) \$</b>	<b>(6 156) \$</b>

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

(Tous les chiffres des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.)

### GÉNÉRALITÉS

La Coopérative fédérée de Québec a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans l'approvisionnement d'exploitations agricoles, la transformation et la mise en marché de produits agricoles.

### SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Société, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, requiert de la direction l'établissement d'estimations raisonnables et justes basées sur la formulation d'hypothèses appropriées. Ces estimations peuvent influencer les montants des éléments d'actif et de passif constatés au bilan, les montants de revenus et de dépenses inscrits durant l'exercice ainsi que la divulgation des engagements et éventualités à la date des états financiers. Les estimations utilisées peuvent être différentes de la valeur de ces éléments au moment de leur réalisation. Les principales conventions comptables retenues se résument comme suit :

#### Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Coopérative fédérée de Québec, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel, société en commandite, détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans sa coentreprise immobilière comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées selon la méthode de la valeur de consolidation.

Les autres placements sont comptabilisés au coût.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est établi en vertu des méthodes du coût moyen ou de l'épuisement successif, selon les activités.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes d'amortissement linéaire et dégressif, suivant des taux fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue.

#### Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation du flux de trésorerie non actualisé sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

## SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

### Droits de production

Les droits de production sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans.

### Revenus reportés

Les revenus reportés représentent la différence entre les revenus facturés et les revenus reconnus à titre de produit d'exploitation. Ces revenus reportés seront constatés aux résultats au fur et à mesure que les charges correspondantes seront engagées.

### Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens. Les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

### Régimes d'avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations découlant des régimes d'avantages sociaux offerts à la retraite pour ses salariés en contrepartie des actifs accumulés dans ses régimes. Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de services, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la progression des salaires, l'âge de départ à la retraite ou à la cessation d'emploi des salariés et la progression des coûts prévus des soins de santé. Les actifs des régimes sont évalués à leur juste valeur.

### Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le Conseil d'administration après la fin de l'exercice. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du Conseil d'administration.

### Instruments financiers dérivés

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger et principalement en devises américaines et japonaises. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change. Les gains et les pertes découlant des contrats de change utilisés à des fins de couverture d'opérations futures sont reportés et comptabilisés au moment de la réalisation de ces opérations. De plus, la Société a recours à divers autres instruments financiers pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les rentrées et les sorties de fonds découlant des instruments financiers dérivés sont constatées aux frais financiers de la Société en même temps que les frais d'intérêts sur les dettes faisant l'objet de couverture.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

## SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]

### Impôts sur les bénéfices

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les soldes des impôts futurs reflètent l'incidence fiscale sur les exercices ultérieurs des écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des éléments d'actif et de passif.

### Exercice financier

La Société termine son exercice financier le dernier samedi d'octobre. Les exercices terminés le 28 octobre 2000 et le 31 octobre 1999 comprennent 52 semaines.

## I- MODIFICATION DE CONVENTION COMPTABLE

Au 1<sup>er</sup> novembre 1999, la Société a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés pour la comptabilisation des régimes d'avantages sociaux futurs. Comme permis par les règles transitoires, ce changement a été appliqué rétroactivement sans retraitement des états financiers antérieurs. L'incidence cumulative de l'adoption des nouvelles recommandations a été d'augmenter le passif au titre des prestations constituées de 6 046 000 \$, de diminuer le passif d'impôts futurs de 1 990 000 \$ et de diminuer l'avoir de la Société de 4 056 000 \$ au 1<sup>er</sup> novembre 1999.

## 2- COÛTS D'EXPLOITATION

Les coûts d'exploitation comprennent les éléments suivants :

	<b>2000</b>	1999
Amortissement des immobilisations	<b>23 509 \$</b>	22 643 \$
Amortissement des autres éléments d'actif	<b>2 639</b>	3 595
Intérêts sur les emprunts à court terme	<b>3 198</b>	1 003
Intérêts sur la dette à long terme	<b>9 266</b>	9 638
Intérêts sur les actions privilégiées	<b>235</b>	225
Intérêts sur les débentures convertibles	<b>1 453</b>	3 516
Revenus d'intérêts	<b>(2 297)</b>	(1 715)

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 3- RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 18 janvier 2001, ont déclaré, à même l'excédent d'opération de l'exercice, des ristournes de 7 000 000 \$ [15 250 000 \$ en 1999]. Ils ont résolu que les ristournes soient payées comme suit :

	2000	1999
Au comptant	2 800 \$	6 139 \$
Actions ordinaires, classe B	3 150	6 833
Actions ordinaires, classe D	1 050	2 278
	<b>7 000 \$</b>	<b>15 250 \$</b>

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

### 4- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Les principales composantes de la charge d'impôts sur les bénéfices se présentent comme suit :

	2000	1999
Charge d'impôts exigibles	5 519 \$	12 168 \$
Charge (économie) d'impôts futurs rattachée à l'apparition et à la résorption d'écarts temporaires	329	(3 158)
Récupération d'impôts relative à des pertes antérieures	—	(120)
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices des activités poursuivies</b>	<b>5 848 \$</b>	<b>8 890 \$</b>

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu en multipliant l'excédent d'opération des activités poursuivies après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi se résume comme suit :

	2000	1999
Excédent d'opération des activités poursuivies	25 786 \$	42 085 \$
Ristournes	(7 000)	(15 250)
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	<b>18 786 \$</b>	<b>26 835 \$</b>
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial, de 38,5 % [38,7 % en 1999]	7 233 \$	10 385 \$
Dégrèvement pour bénéfices de fabrication et de transformation	(1 260)	(1 801)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	424	1 091
Autres éléments	(549)	(785)
<b>Charge d'impôts sur l'excédent d'opération des activités poursuivies</b>	<b>5 848 \$</b>	<b>8 890 \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 4- IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2000	1999
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	3 784 \$	4 649 \$
Autres éléments nets	(105)	(40)
<b>Actifs d'impôts futurs</b>	<b>3 679 \$</b>	<b>4 609 \$</b>
Excédent de la valeur comptable des immobilisations sur la valeur fiscale	11 403 \$	11 170 \$
Excédent de la valeur comptable des placements sur la valeur fiscale	185	2 557
Excédent de la valeur fiscale des autres éléments d'actif sur la valeur comptable	(797)	(979)
Excédent de la valeur comptable du passif au titre des prestations constituées sur la valeur fiscale	(2 665)	(220)
Ristournes à reporter ultérieurement	(836)	(417)
Autres éléments nets	(28)	(88)
<b>Passifs d'impôts futurs</b>	<b>7 262 \$</b>	<b>12 023 \$</b>

Au 28 octobre 2000, la Société disposait de pertes en capital non comptabilisées, pour un montant de 3 736 000 \$ [3 732 000 \$ en 1999], qu'elle pourra porter en diminution de futurs gains en capital imposables.

### 5- PLACEMENTS

	2000	1999
<b>Placements dans des sociétés satellites</b>		
Groupe Lactel, société en commandite [note 17]	20 449 \$	29 116 \$
Autres sociétés satellites	9 718	8 896
	<b>30 167</b>	<b>38 012</b>
<b>Placements dans des coopératives</b>		
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	17 915	17 926
Actions et autres titres de coopératives affiliées	3 904	5 085
	<b>21 819</b>	<b>23 011</b>
<b>Prêts hypothécaires et billets à recevoir</b>	<b>3 464</b>	<b>3 636</b>
	<b>55 450</b>	<b>64 659</b>
<b>Placements échéant à moins d'un an</b>	<b>2 893</b>	<b>2 886</b>
	<b>52 557 \$</b>	<b>61 773 \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 6- IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable
<b>2000</b>			
Terrains	10 327 \$	— \$	10 327 \$
Pavage	7 740	4 982	2 758
Bâtiments	162 476	63 071	99 405
Machinerie et équipement	275 789	198 656	77 133
Matériel roulant	19 189	14 592	4 597
	<b>475 521 \$</b>	<b>281 301 \$</b>	<b>194 220 \$</b>
<b>1999</b>			
Terrains	10 093 \$	— \$	10 093 \$
Pavage	7 603	4 874	2 729
Bâtiments	149 658	58 032	91 626
Machinerie et équipement	264 592	182 857	81 735
Matériel roulant	19 490	15 113	4 377
	<b>451 436 \$</b>	<b>260 876 \$</b>	<b>190 560 \$</b>

Les taux d'amortissement moyens utilisés pour 2000 et 1999 sont les suivants :

pavage – 9 %; bâtiments – 5 %; machinerie et équipement – 18 % [17 % en 1999]; matériel roulant – 20 % [19 % en 1999].

### 7- AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2000	1999
Écarts d'acquisition	15 954 \$	16 051 \$
Frais reportés	734	645
Droits de production	3 289	—
	<b>19 977 \$</b>	<b>16 696 \$</b>



## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 8- EMPRUNTS À COURT TERME

La Société a renouvelé ses ententes de crédit bancaire avec un groupe de banques et ces ententes ont pris effet en novembre 2000. Les ententes de crédit bancaire disponibles totalisent 245 000 000 \$ de marges consenties, dont 150 000 000 \$ à demande et 95 000 000 \$ à terme. La Société peut utiliser ces crédits selon les formes et taux suivants : les emprunts sur marge au taux préférentiel, le papier commercial au taux du marché, les acceptations bancaires au taux du marché majoré d'une commission d'acceptation de 0,50 % pour les crédits à demande et de 0,55 % pour les emprunts à terme, et les avances au taux LIBOR majoré de 0,50 % pour les crédits à demande et de 0,55 % pour les emprunts à terme.

Aux dates de présentation de l'information financière, les emprunts à court terme comprennent les montants suivants :

	<b>2000</b>	1999
Emprunts sur marge	<b>6 939 \$</b>	4 277 \$
Papier commercial	<b>43 000</b>	—
	<b>49 939 \$</b>	4 277 \$

Le taux en vigueur sur les emprunts sur marge utilisés au 28 octobre 2000 est de 7,50 % [6,25 % en 1999] et de 6,06 % pour les emprunts par voie de papier commercial à court terme.

Le taux en vigueur sur les emprunts bancaires à terme utilisés par voie de papier commercial, tels qu'ils sont présentés à la note 9 sur la dette à long terme, est de 6,03 % [4,84 % en 1999].

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 9- DETTE À LONG TERME

	2000	1999
Emprunts bancaires à terme échéant en novembre 2003 [notes 8 et 14 a]	54 000 \$	32 000 \$
Billets à terme, à taux fixe de 8,53 %, d'une valeur de 37 500 000 \$ US [45 000 000 \$ US en 1999], remboursables par versements annuels de capital de 7 500 000 \$ US, échéant en novembre 2004 [y compris la position débitrice de la convention d'échange de taux d'intérêt interdevises de 4 916 000 \$ [3 321 000 \$ en 1999]] [note 14 a]	52 406	62 888
Billet à terme, à taux fixe de 10,36 %, remboursable par versements annuels de capital de 666 667 \$, échéant en novembre 2004	3 333	4 000
Quote-part de l'emprunt hypothécaire de la coentreprise immobilière, garantie par une hypothèque de premier rang sur ses biens immeubles, à taux fixe de 7,9 %, remboursable par versements mensuels de 60 154 \$, capital et intérêts, renouvelable en mars 2002	7 599	7 725
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à taux variant de 6 % à 7,53 %, échéant entre mars 2002 et mai 2005	1 008	1 856
	<b>118 346</b>	108 469
Obligations découlant de contrats de location-acquisition, aux taux de 8,10 % et 8,25 %, renouvelables entre septembre 2003 et août 2005	1 106	1 270
	<b>11 728</b>	12 755
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	<b>107 724 \$</b>	96 984 \$

Au 28 octobre 2000, la Société respectait les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :  
2001 – 11 728 000 \$; 2002 – 19 039 000 \$; 2003 – 12 007 000 \$; 2004 – 65 285 000 \$; 2005 – 11 393 000 \$.

## 10- DÉBENTURES CONVERTIBLES

Les débentures d'une valeur nominale de 36 000 000 \$ sont convertibles en tout temps au gré de la Société en actions privilégiées Série 2. Advenant la conversion des débentures en actions privilégiées Série 2, celles-ci comporteraient les mêmes droits et restrictions que les débentures convertibles.

Les intérêts, payables mensuellement à un taux annuel minimal de 4 % et maximal de 15 %, varient selon une méthode de calcul en proportion des excédents. Les débentures sont remboursables en trois tranches égales de 12 000 000 \$ dues les 1<sup>er</sup> novembre 2002, 2003 et 2004.

Les débentures convertibles sont subordonnées aux dettes de la Société.

## 11- CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le Conseil d'administration. Le capital social se compose comme suit :

### Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote. Elles ne portent pas intérêt et sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le Conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du Conseil d'administration, à compter de la troisième année suivant celle de l'émission, sous réserve de certaines conditions, notamment que l'avoir de la Société augmente d'un minimum de 50 % du montant du rachat depuis leur date d'émission.

### Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, majoritairement d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du Conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### II- CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées sont réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2000	1999	2000	1999
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
Classe A, d'une valeur nominale de 1 \$	1 055 318	1 455 318	1 055 \$	1 455 \$
Régime d'investissement coopératif, d'une valeur nominale de 10 \$ :				
Série 1996, rachetées en 1999, 6 %	—	124 974	—	1 250
Série 1997, rachetables en 2000, 5 %	151 776	152 876	1 518	1 529
Série 1998, rachetables en 2001, 5 %	165 746	166 933	1 657	1 669
Série 1999, rachetables en 2002, 5 %	203 570	—	2 036	—
	521 092	444 783	5 211	4 448
	1 576 410	1 900 101	6 266	5 903
Rachat d'actions privilégiées de classe A à payer	(400 000)	(400 000)	(400)	(400)
	1 176 410	1 500 101	5 866 \$	5 503 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
Classe A	54 652	57 027	1 372 \$	1 431 \$
Classe B	21 193 754	18 047 896	21 194	18 048
Classe D	34 206 547	35 760 592	34 209	35 768
	55 454 953	53 865 515	56 775 \$	55 247 \$

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

## II - CAPITAL SOCIAL [suite]

À l'exception des ristournes en actions, les transactions de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les transactions de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2000	1999	2000	1999
<b>ACTIONS PRIVILÉGIÉES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>1 900 101</b>	2 255 357	<b>5 903 \$</b>	5 856 \$
<b>Émission :</b>				
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	<b>203 970</b>	166 933	<b>2 040</b>	1 669
<b>Rachat :</b>				
Actions privilégiées de classe A	<b>(400 000)</b>	(400 000)	<b>(400)</b>	(400)
Actions privilégiées, valeur nominale de 10 \$	<b>(127 661)</b>	(122 189)	<b>(1 277)</b>	(1 222)
	<b>(527 661)</b>	(522 189)	<b>(1 677)</b>	(1 622)
	<b>1 576 410</b>	1 900 101	<b>6 266</b>	5 903
Rachat d'actions privilégiées de classe A à payer	<b>(400 000)</b>	(400 000)	<b>(400)</b>	(400)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 176 410</b>	1 500 101	<b>5 866 \$</b>	5 503 \$
<b>ACTIONS ORDINAIRES</b>				
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>53 865 515</b>	47 154 982	<b>55 247 \$</b>	48 524 \$
<b>Émission :</b>				
Actions ordinaires, classe A	<b>1 624</b>	3 142	<b>41</b>	64
Ristournes en actions ordinaires, classe B	<b>3 150 127</b>	6 833 250	<b>3 150</b>	6 833
Ristournes en actions ordinaires, classe D	<b>1 050 013</b>	2 277 750	<b>1 050</b>	2 278
	<b>4 201 764</b>	9 114 142	<b>4 241</b>	9 175
<b>Rachat :</b>				
Actions ordinaires, classe A	<b>(3 999)</b>	(2 482)	<b>(100)</b>	(48)
Actions ordinaires, classe B	<b>(4 269)</b>	(72 365)	<b>(4)</b>	(72)
Actions ordinaires, classe D	<b>(2 604 058)</b>	(2 328 762)	<b>(2 609)</b>	(2 332)
	<b>(2 612 326)</b>	(2 403 609)	<b>(2 713)</b>	(2 452)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>55 454 953</b>	53 865 515	<b>56 775 \$</b>	55 247 \$

Le 21 août 2000, les administrateurs ont résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2000, 151 776 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, série 1997 pour une contrepartie au comptant de 1 517 760 \$. De plus, le 18 janvier 2001, les administrateurs ont résolu de racheter 2 705 163 actions ordinaires de classe D, émises en 1980 et 1981, pour une contrepartie au comptant de 2 705 163 \$.

## 12- ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### A) Contrats de location-exploitation

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. De plus, en octobre 2000, la Société s'est engagée, en vertu d'un bail, à louer un centre de distribution présentement en construction dont la date d'utilisation prévue est le 1<sup>er</sup> mars 2001. Les engagements minimums futurs pour ces locations s'établissent à 47 877 800 \$ et se répartissent comme suit pour les cinq prochains exercices : 2001 – 6 367 600 \$; 2002 – 5 124 700 \$; 2003 – 4 294 300 \$; 2004 – 3 492 100 \$; 2005 – 2 766 300 \$.

De même, la Société s'est engagée à verser à sa coentreprise immobilière les loyers pour les locaux qu'elle occupe. La quote-part des loyers revenant au partenaire représente 975 000 \$ annuellement pour les deux prochaines années et 1 077 000 \$ annuellement pour les 15 années suivantes.

### B) Cautionnements

Dans le cours normal de ses affaires, la Société assume une responsabilité éventuelle à l'égard d'emprunts contractés par des clients pour l'achat de machinerie agricole. Le solde de ces emprunts totalisait 1 314 100 \$ au 28 octobre 2000. En contrepartie, la Société détient certains recours sur ces éléments d'actif.

De plus, la Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières, à l'égard d'obligations totalisant 24 111 000 \$ au 28 octobre 2000. De même, la Société s'est engagée, par voie de lettres de confort auprès d'institutions financières, à l'égard d'avances à des sociétés satellites, pour un montant maximal de 25 369 800 \$. Le solde de ces avances dues aux institutions financières au 28 octobre 2000 s'élevait à 13 298 000 \$. En contrepartie, la Société détient des recours sur certains éléments d'actif de ces sociétés satellites.

### C) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Les parts des actionnaires sans contrôle d'une des filiales de la Société devenaient rachetables par celle-ci le 1<sup>er</sup> février 1997 et le 1<sup>er</sup> février de chaque année subséquente jusqu'en 2004. Le prix d'achat de ces parts, financé par la facilité de crédit à terme disponible, est de 4 548 000 \$ annuellement. Par ailleurs, la quote-part des résultats revenant aux actionnaires sans contrôle se limite à un partage prioritaire de l'excédent net de la filiale correspondant à 7,98 % du solde des parts non rachetées au 1<sup>er</sup> février de chaque année. Des lettres de garantie ont été émises en faveur des actionnaires sans contrôle pour le paiement des parts et des quotes-parts des résultats revenant à ces actionnaires.

### D) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue de causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 13- RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui garantissent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour soins de santé et de l'assurance-vie.

La charge totale de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'établit à 6 108 000 \$ [5 114 000 \$ en 1999].

Les informations relatives aux régimes à prestations déterminées se présentent comme suit au 28 octobre 2000 :

	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Avantages complémentaires</b>	<b>Total</b>
<b>Obligations au titre des prestations constituées</b>			
Solde au début de l'exercice	83 362 \$	9 547 \$	92 909 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 822	829	2 651
Intérêts débiteurs	5 269	668	5 937
Prestations versées	(6 219)	(199)	(6 418)
Solde à la fin de l'exercice	<u>84 234</u>	<u>10 845</u>	<u>95 079</u>
<b>Actifs des régimes</b>			
Juste valeur au début de l'exercice	85 213	—	85 213
Rendement des actifs des régimes	6 186	—	6 186
Cotisations de l'employeur	1 187	199	1 386
Cotisations des salariés	342	—	342
Prestations versées	(6 219)	(199)	(6 418)
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>86 709</u>	<u>—</u>	<u>86 709</u>
<b>Actif (passif) au titre des prestations constituées</b>	<b>2 475 \$</b>	<b>(10 845) \$</b>	<b>(8 370) \$</b>

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 13- RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société pour évaluer ses obligations au titre des prestations constituées et les actifs des régimes sont les suivantes au 28 octobre 2000 :

	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Avantages complémentaires</b>
Taux d'actualisation	6,5 %	6,5 %
Taux de rendement prévu des actifs des régimes à long terme	7,5 %	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	de 3,5 % à 5 %	de 3,5 % à 5 %

Les avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. L'obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont l'obligation au titre des prestations constituées dépasse les actifs du régime, s'élèvent respectivement à 25 697 000 \$ et à 20 126 000 \$.

La valeur actuarielle des prestations constituées des régimes de retraite à prestations déterminées, établie en fonction des normes comptables en vigueur en 1999 en vertu des régimes de retraite, était d'environ 73 491 600 \$ au 31 octobre 1999, tandis que l'actif des régimes de retraite évalué à la valeur marchande était d'environ 82 192 540 \$.

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuelle hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 14 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant dix ans, pour s'établir à 8,5 % par la suite. De même, le taux de croissance fixé pour les autres frais a été fixé à 7 % pour la première année, diminuant de 0,5 % par année pendant 6 ans, pour s'établir à 3,5 % par la suite.

La charge nette au titre des régimes imputée aux résultats de l'exercice se détaille comme suit au 28 octobre 2000 :

	<b>Régimes de retraite</b>	<b>Avantages complémentaires</b>	<b>Total</b>
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	1 480 \$	829 \$	2 309 \$
Intérêts débiteurs	5 269	668	5 937
Rendement des actifs des régimes	(6 186)	—	(6 186)
<b>Charge nette au titre des régimes</b>	<b>563 \$</b>	<b>1 497 \$</b>	<b>2 060 \$</b>



# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

## I4- INSTRUMENTS FINANCIERS

### A) Instruments financiers dérivés

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change et des swaps, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

#### Contrats de change

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Devises	Taux de change moyen	
		2000	1999
Vente	2 398 000 \$ US [3 002 000 \$ US en 1999]	1,5110	1,5017
Vente	2 444 428 000 ¥ [2 182 369 000 ¥ en 1999]	0,014069	0,013797
Achat	— \$ US [4 050 000 \$ US en 1999]	—	1,4749

#### Convention d'échange de taux d'intérêt interdevises

La Société a conclu une convention d'échange de taux d'intérêt interdevises ayant pour effet de convertir le capital des billets à terme d'une valeur de 37 500 000 \$ US [45 000 000 \$ US en 1999] en un capital de 52 406 250 \$ CAN [62 887 500 \$ CAN en 1999] et d'établir le taux d'intérêt à 9,75 % afin de fixer le capital et les intérêts à payer en dollars canadiens jusqu'à l'échéance de ces emprunts comme décrit à la note 9.

#### Swaps de taux d'intérêt

Des emprunts bancaires à terme pour un montant total de 20 000 000 \$ sont assujettis à des swaps de taux d'intérêt variant de 5,83 % à 10,62 % échéant entre août 2001 et octobre 2003.

### B) Risque de crédit

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible ou nul, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Elle établit la provision pour mauvaises créances en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés, pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

### I4- INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]

#### C) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des débiteurs, des emprunts à court terme, des crédateurs, des ristournes à payer et du rachat d'actions privilégiées à payer se rapproche de leur valeur comptable étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

La juste valeur des placements dans des coopératives n'a pas été déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des encaissements futurs. La juste valeur des prêts hypothécaires et billets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur de la dette à long terme estimée à 127 935 000 \$ [117 001 000 \$ en 1999] est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des parts des actionnaires sans contrôle est établie en actualisant, au taux des emprunts à terme, les flux de trésorerie et elle se rapproche de leur valeur comptable. La juste valeur de la débenture convertible n'a pas été déterminée étant donné que les intérêts varient selon une méthode de calcul en proportion des excédents comme décrit à la note 10. La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

La juste valeur des instruments financiers dérivés est estimée à (104 000) \$ [(901 000) \$ en 1999] pour les contrats de change, à 1 978 000 \$ [1 029 000 \$ en 1999] pour la convention d'échange de taux d'intérêt interdevises et à (223 000) \$ [(451 000) \$ en 1999] pour les swaps de taux d'intérêt. La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice, tenant ainsi compte des gains et des pertes actuels non matérialisés sur ces contrats.

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 15- PARTICIPATION DANS LA COENTREPRISE IMMOBILIÈRE

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part à 50 % des résultats et du bilan de la coentreprise immobilière comme suit :

	2000	1999
<b>État consolidé des résultats</b>		
Ventes	1 946 \$	1 911 \$
Coûts d'exploitation	1 523	1 521
Excédent d'opération	423	390
<b>Bilan consolidé</b>		
Actif à court terme	135	235
Actif à long terme	11 633	11 865
Passif à court terme	342	538
Passif à long terme	7 463	7 599
<b>État consolidé des flux de trésorerie</b>		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	772	565
Activités d'investissement	(62)	(247)
Activités de financement	(741)	(473)

### 16- INFORMATION SECTORIELLE

La Société compte trois secteurs isolables, soit la mise en marché, l'approvisionnement de produits agricoles et les activités pétrolières. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles. Le secteur des activités pétrolières distribue et commercialise des produits et services pétroliers dans le milieu agricole, résidentiel, commercial et routier. Les autres secteurs et les frais communs sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ».

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents d'opération. La Société comptabilise les ventes et les cessions intersectorielles aux prix courants du marché.

# NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

## 16- INFORMATION SECTORIELLE [suite]

	Mise en marché	Approvision- nement	Activités pétrolières	Autres secteurs	Consolidé
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ 2000</b>					
Ventes à des tiers	1 284 854 \$	498 203 \$	220 682 \$	— \$	2 003 739 \$
Cessions intersectorielles	—	4 056	13 848	—	17 904
Ventes totales	1 284 854	502 259	234 530	—	2 021 643
Frais financiers	8 178	2 591	(447)	1 533	11 855
Amortissement des immobilisations et des autres éléments d'actif	17 765	4 461	2 992	930	26 148
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	1 337	13	—	1 350
Excédent d'opération des activités poursuivies	7 949	23 386	3 574	(9 123)	25 786
Actifs sectoriels des activités poursuivies	298 401	178 347	58 565	20 212	555 525
Actifs sectoriels des activités abandonnées	—	—	—	35 456	35 456
Acquisition d'immobilisations	18 153	6 094	3 352	217	27 816
<b>SECTEURS D'ACTIVITÉ 1999</b>					
Ventes à des tiers	1 137 821 \$	500 111 \$	140 224 \$	— \$	1 778 156 \$
Cessions intersectorielles	—	4 115	7 510	—	11 625
Ventes totales	1 137 821	504 226	147 734	—	1 789 781
Frais financiers	7 476	3 346	37	1 808	12 667
Amortissements des immobilisations et des autres éléments d'actif	17 494	4 736	3 137	871	26 238
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	1 268	52	—	1 320
Excédent d'opération des activités poursuivies	28 142	20 428	4 182	(10 667)	42 085
Actifs sectoriels des activités poursuivies	271 149	165 208	50 213	23 536	510 106
Actifs sectoriels des activités abandonnées	—	—	—	29 116	29 116
Acquisition d'immobilisations	23 516	7 335	2 876	1 061	34 788
			<b>2000</b>		1999

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

### 17- ACTIVITÉS ABANDONNÉES

En septembre 2000, la direction a accepté l'offre d'achat d'Agropur, coopérative agro-alimentaire, datée du 20 septembre 2000, pour la vente des actifs de Groupe Lactel, société en commandite et de Groupe Lactel inc. ainsi que de toutes les actions de Lactel International Inc. La transaction de vente est en date du 30 novembre 2000.

De plus, la perte nette des activités abandonnées comprend les éléments suivants :

	2000	1999
La quote-part de la perte d'opération pour la période du 1 <sup>er</sup> novembre 1999 au 30 septembre 2000 [nette d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 1 283 000 \$]	4 076 \$	— \$
La quote-part de la perte d'opération estimative pour la période du 1 <sup>er</sup> octobre 2000 au 30 novembre 2000 [nette d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 791 000 \$]	2 517	—
La quote-part de la perte d'opération pour la période du 1 <sup>er</sup> novembre 1998 au 31 octobre 1999 [nette d'un recouvrement d'impôts sur les bénéfices de 235 000 \$]	—	1 089
	<b>6 593 \$</b>	<b>1 089 \$</b>

Les éléments d'actif relatifs aux activités abandonnées comprennent ce qui suit :

	2000	1999
Placement	20 449 \$	29 116 \$
Avances à une société satellite	15 007	—
	<b>35 456 \$</b>	<b>29 116 \$</b>

Les avances à une société satellite de 15 007 000 \$ portent intérêt au taux préférentiel. Le taux en vigueur utilisé au 28 octobre 2000 est de 7,5 %. Au cours de l'exercice, les revenus d'intérêts comptabilisés par la Société relativement à ces avances totalisent 710 000 \$.

### 18- CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1999 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2000.

# RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

EXERCICE TERMINÉ LE 28 OCTOBRE 2000

28 octobre	2000	1999	1998	1997	1996	1995	1994	1993	1992	1991
<b>Exploitation</b>										
[en milliers de dollars]										
Ventes	2 003 739 \$	1 778 156 \$	1 807 275 \$	1 815 554 \$	1 747 512 \$	1 486 165 \$	1 471 480 \$	1 519 645 \$	1 508 111 \$	1 249 089 \$
Frais financiers	11 855	12 667	14 890	16 047	16 449	17 213	14 926	16 737	17 870	14 909
Amortissement	26 148	26 238	25 115	23 073	24 217	23 393	22 714	25 615	25 403	15 422
Excédent (perte) d'opération										
des activités poursuivies	25 786	42 085	29 446	18 404	16 728	9 421	6 946	6 607	(16 652)	4 055
Ristournes	7 000	15 250	12 750	7 500	5 100	3 000	1 250	—	—	—
Impôts sur										
les bénéfiques	5 848	8 890	7 076	6 191	6 819	5 328	5 965	1 686	(2 810)	3 788
Activités abandonnées	(6 593)	(1 089)	2 811	2 005	2 476	3 233	3 121	(1 378)	(612)	(1 847)
Excédent (perte) net(te)										
après affectation	6 345	16 856	12 431	6 718	7 285	4 326	2 852	3 543	(14 454)	(1 580)
<b>Situation financière</b>										
[en milliers de dollars]										
Fonds de roulement	91 967 \$	77 256 \$	99 290 \$	105 646 \$	100 280 \$	98 164 \$	93 215 \$	77 109 \$	40 771 \$	62 914 \$
Immobilisations,										
valeur comptable	194 220	190 560	178 966	187 099	177 590	171 282	148 181	179 126	194 109	186 428
Total de l'actif	590 981	539 222	524 166	539 459	515 709	487 561	443 529	474 991	519 524	526 298
Débiteures convertibles,										
actions privilégiées										
et avoir	213 885	209 705	186 079	169 647	160 085	158 777	153 178	150 480	145 960	161 110
<b>Ratios financiers</b>										
Ratio du fonds										
de roulement	1,4	1,4	1,6	1,6	1,6	1,7	1,9	1,5	1,2	1,3
Couverture des intérêts	2,4	4,2	3,2	2,3	2,2	1,7	1,7	1,3	—	1,1
Ratio d'endettement*	45:55	36:64	44:56	55:45	53:47	53:47	51:49	57:43	62:38	60:40
Excédent (perte)										
d'opération / Ventes	0,9 %	2,3 %	1,8 %	1,1 %	1,1 %	0,8 %	0,7 %	0,3 %	(1,1) %	0,2 %
Avoir de la Société /										
Débiteures convertibles,										
actions privilégiées et avoir	53,7 %	53,7 %	51,4 %	50,5 %	49,3 %	45,1 %	43,9 %	42,8 %	41,7 %	46,8 %
Débiteures convertibles,										
actions privilégiées et										
avoir / Total de l'actif	36,2 %	38,9 %	35,5 %	31,4 %	31,0 %	32,6 %	34,5 %	31,7 %	28,1 %	30,6 %
Nombre d'employés	8 041	7 996	7 448	6 838	6 185	5 676	5 377	5 132	5 874	5 234

\* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, l'avoir inclut les débiteures convertibles et les actions privilégiées.

## COOPÉRATIVES AFFILIÉES

**Agrilait, coopérative agricole**  
Saint-Guillaume

**Agrinove, coopérative agro-alimentaire**  
Sainte-Claire

**Agriscar, coopérative agricole**  
Trois-Pistoles

**Agrivert, coopérative agricole régionale**  
Saint-Barthélemy

**Agrivoix, coopérative agricole**  
La Malbaie

**Agrodor, coopérative agro-alimentaire des vallées Outaouais-Laurentides**  
Thurso

**Alliance coop, service d'approvisionnement à la ferme**  
Saint-Ephrem-de-Beauce

**Association coopérative agricole de La Patrie**  
La Patrie

**Association coopérative de Normandin**  
Normandin

**Association coopérative des agriculteurs d'Albanel**  
Albanel

**Association Coopérative des agriculteurs de Jonquière**  
Jonquière

**Association coopérative des agriculteurs de St-Prime**  
Saint-Prime

**Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable**  
Plessisville

**COMAX, coopérative agricole**  
Sainte-Rosalie

**Coop des Cantons, coopérative agricole**  
Coaticook

**Coopérative agricole d'Amos**  
Amos

**Coopérative agricole de Pont-Rouge**  
Pont-Rouge

**Coopérative agricole de St-Bernard**  
Saint-Bernard

**Coopérative agricole du Pré-Vert**  
Asbestos

**Coopérative agricole du Témiscouata**  
Notre-Dame-du-Lac

**Coopérative agricole Grains D'Or**  
Lac-à-la-Croix

**Coopérative agricole de la Baie des Chaleurs**  
Caplan

**Coopérative agricole régionale**  
Parisville

**Coopérative d'approvisionnement de Chambord**  
Chambord

**Coopérative d'approvisionnement de Ste-Julie**  
Sainte-Julie

**Coopérative de consommation de St-Prosper**  
Saint-Prosper

**Coopérative de consommation St-Alexis-de-Matapédia**  
Saint-Alexis-de-Matapédia

**Coopérative de Saint-Quentin ltée**  
Saint-Quentin, Nouveau-Brunswick

**Coopérative de services agricoles d'Abitibi-Ouest**  
La Sarre

**Coopexcel, coopérative agricole**  
Granby

**CoopPlus, coopérative agricole Champlain-Lavolette**  
Saint-Narcisse

**COVILAC, coopérative agricole**  
Baie-du-Febvre

**Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire**  
La Pocatière

**La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée**  
Baie-Sainte-Anne, Nouveau-Brunswick

**La Coopérative de Rogersville Ltée**  
Rogersville, Nouveau-Brunswick

**Magasin Coop de Beaucanton**  
Beaucanton

**Magasin CO-OP St-Côme**  
Saint-Côme-Linière

**Magasin Coop de Ste-Germaine-Boulé**  
Sainte-Germaine-Boulé

**Magasin Coop de Ste-Perpétue**  
Sainte-Perpétue

**Magasin Coop de St-Ludger**  
Saint-Ludger

**Magasin Coop de St-Pamphile**  
Saint-Pamphile

**Magasin Coop de St-Siméon**  
Saint-Siméon

**Magasin Coop de St-Victor**  
Saint-Victor

**Magasin Coop Squatec**  
Squatec

**Magasin Coop St-Gédéon**  
Saint-Gédéon

**Magasin Coop St-Samuel**  
Lac-Drolet

**Meunerie coopérative de Ville-Marie**  
Ville-Marie

**Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean**  
Saint-Bruno

**Purdel, coopérative agro-alimentaire**  
Bic

**Quincaillerie Coop Ste-Catherine**  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

**Société coopérative agricole de Compton**  
Compton Village

**Société coopérative agricole de Disraeli**  
Disraeli

**Société coopérative agricole de Frampton**  
Frampton

## COOPÉRATIVES AFFILIÉES

**Société coopérative agricole de Gracefield**  
Gracefield

**Société coopérative agricole de la Rivière du Sud**  
Saint-François

**Société coopérative agricole de Lac Mégantic-Lambton**  
Lac-Mégantic

**Société coopérative agricole de Langevin**  
Sainte-Justine

**Société coopérative agricole de l'Assomption**  
L'Assomption

**Société coopérative agricole de Les Écureuils**  
Les Écureuils

**Société coopérative agricole de l'Isle-aux-Grues**  
L'Isle-aux-Grues

**Société coopérative agricole de Montmagny**  
Montmagny

**Société coopérative agricole de Nominigüe**  
Lac-Nominigüe

**Société coopérative agricole de Princeville**  
Princeville

**Société coopérative agricole de Sacré-Coeur**  
Sacré-Coeur

**Société coopérative agricole de St-Adrien-d'Irlande**  
Saint-Adrien-d'Irlande

**Société coopérative agricole de St-Alexandre-de-Kamouraska**  
Saint-Alexandre

**Société coopérative agricole de St-André-d'Acton**  
Acton Vale

**Société coopérative agricole de St-Côme**  
Saint-Côme-Linière

**Société coopérative agricole de St-Damase**  
Saint-Damase

**Société coopérative agricole de St-Denis-sur-Richelieu**  
Saint-Denis-sur-Richelieu

**Société coopérative agricole de Ste-Agathe**  
Sainte-Agathe de Lobinière

**Société coopérative agricole de Ste-Hélène**  
Sainte-Hélène-de-Bagot

**Société coopérative agricole de Ste-Marthe**  
Sainte-Marthe

**Société coopérative agricole de St-Fabien**  
Saint-Fabien

**Société coopérative agricole de St-Gabriel-de-Stratford**  
Stratford Centre

**Société coopérative agricole de St-Georges-de-Beauce**  
Saint-Georges

**Société coopérative agricole de St-Hubert**  
Saint-Hubert

**Société coopérative agricole de St-Isidore-d'Auckland**  
Saint-Isidore-de-Clifton

**Société coopérative agricole de St-Jacques-de-Leeds**  
Saint-Jacques-de-Leeds

**Société coopérative agricole de St-Méthode**  
Saint-Méthode-de-Frontenac

**Société coopérative agricole de St-Patrice**  
Saint-Patrice-de-Beaurivage

**Société coopérative agricole de St-Ubalde**  
Saint-Ubalde

**Société coopérative agricole de Thetford Mines**  
Thetford Mines

**Société coopérative agricole de Verchères**  
Verchères

**Société coopérative agricole de Weedon**  
Weedon

**Société coopérative agricole des apiculteurs du Québec**  
Plessisville

**Société coopérative agricole des Appalaches**  
Laurierville

**Société coopérative agricole des Bois-Francis**  
Victoriaville

**Société coopérative agricole des Fermes du Nord**  
Saint-Jovite

**Société coopérative agricole du comté de Châteauguay**  
Sainte-Martine

**Société coopérative agricole du Sud de Montréal**  
Napierville

**Société coopérative agricole Dupuy et Ste-Jeanne-d'Arc**  
Dupuy

**Société coopérative agricole Ham-Nord**  
Ham-Nord

**Société coopérative agricole La Seigneurie**  
Saint-Narcisse-de-Beaurivage

**Société coopérative agricole régionale St-Casimir**  
Saint-Casimir

**Société coopérative de Lamèque Ltée**  
Lamèque, Nouveau-Brunswick

**Unicoop, coopérative agricole**  
Sainte-Hénédiène



#### **SIÈGE SOCIAL**

Coopérative fédérée de Québec  
9001, boul. de l'Acadie  
Bureau 200  
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : (514) 384-6450  
Télécopieur : (514) 384-7176

#### **ADRESSE INTERNET**

<http://www.coopfed.qc.ca>

The English version of this report is available on request from the General Secretary, Claude Lafleur, Coopérative fédérée de Québec, 9001 de l'Acadie Blvd., Suite 200, Montréal, Québec, H4N 3H7.

#### **GRAPHISME**

Service de la publicité et  
de l'infographie  
Coopérative fédérée de Québec

#### **PHOTOGRAPHIES**

Normand Blouin  
Gilbert Duclos  
Jean-François Leblanc  
SRT Photo inc.

#### **SÉPARATION DE COULEURS ET IMPRESSION**

Les Impressions Intra Média inc.

 (logo recyclé)